

AGENCE FIXE ET CAMPING-CAR CONNECTE DE PONTE LECCIA

France Services



Les études menées sur le territoire rural corse mettent en évidence des problèmes de fracture numérique, de moindre recours, du vieillissement important de la population et des difficultés d'accès aux services publics et aux soins.

Face à ce constat, la MSA a initié un projet novateur :

Parallèlement à la création de l'agence France Services fixe de Ponte Leccia, elle a développé un concept de Camping Car connecté. Également labellisé France Services, cet outil mobile a pour base de lancement Ponte Leccia, commune de Morosaglia et sillonnera dès avril 2021 la microrégion avec deux objectifs :

1. Apporter le service public « à la porte » des habitants grâce à la structure France Services Itinérante

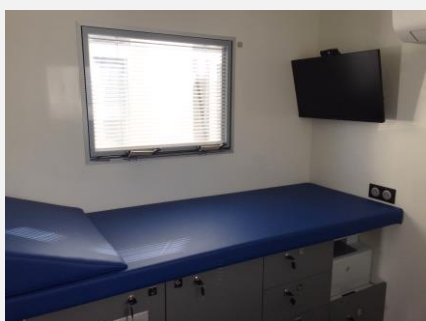
Comme l'agence fixe, le camping car connecté proposera les services publics indispensables aux habitants. Grâce à sa mobilité, il permettra d'aller à la rencontre des habitants dans une démarche proactive :

- Information de 1^{er} niveau et rendez-vous en visio avec nos partenaires France Services : CPAM, CAF, Pole Emploi, Ministère de l'Intérieur et de la justice, DDFIP, CARSAT, URSSAF, et la Poste
- Accompagnement sur le numérique et l'accès aux services publics digitaux.
- Grâce à son guichet unique, la MSA accompagne les adhérents dans toutes les branches de la sécurité sociale, le recouvrement, l'Action Sanitaire et Sociale et la Sécurité au Travail.

2. Mener des opérations de prévention et d'accès au système de santé

La MSA souhaite participer à l'amélioration de l'efficacité par la coordination santé-social en allant vers les habitants les plus isolés pour leur donner accès aux droits, à la prévention et aux soins.

- L'offre de soin MSA : Instants Santé, Prévention santé (arrêt du tabac, vaccination, prévention des cancers), Visites médicales, etc. **Nous prévoyons en outre de participer à des opérations de vaccination contre la COVID.**
- Prévention de la perte de l'Autonomie et de la désinsertion grâce aux ateliers de l'ASEPT
- Opérations de prévention spécifiques en partenariat avec des associations locales (Dépistage des cancers, Mission locale rurale, IREPS, Espace Numérique en Santé...)

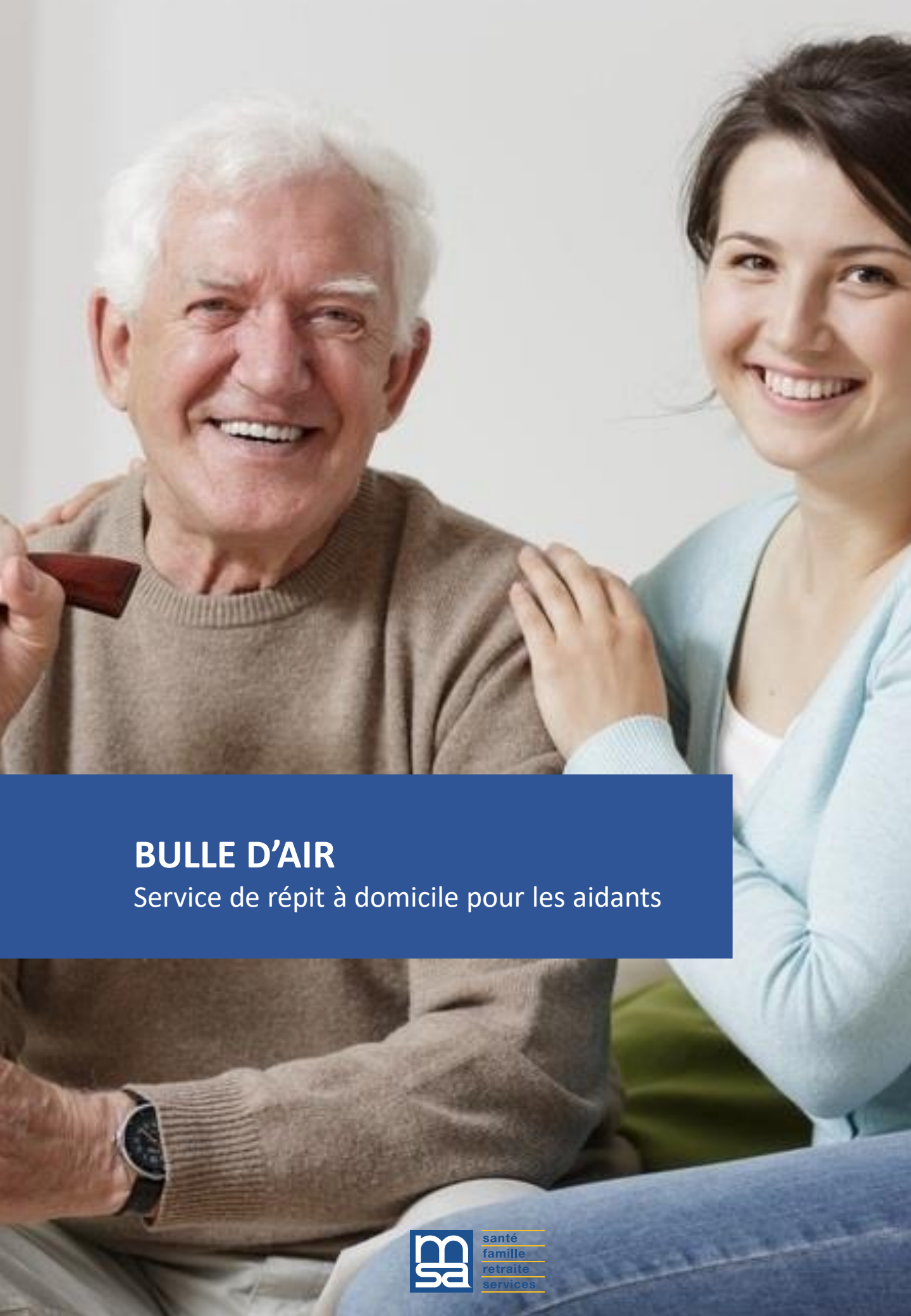


Comment est aménagé le Camping Car ?

La MSA a choisi un camping car aménagé sur châssis de 3,5 tonnes, connecté et accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce véhicule a une hauteur et une longueur adaptées aux routes étroites et sinueuses de montagne.

Il est composé de deux espaces modulables :

- Un espace d'accueil (bureau, poste informatiques connectés...)
- Un espace de consultation avec évier, lit médicalisé et poste informatique.



BULLE D'AIR

Service de répit à domicile pour les aidants

DISPOSITIF BULLE D'AIR

Prendre le temps de souffler pour mieux s'occuper de ses proches



Acteur majeur du monde agricole et rural de manière générale, la MSA s'engage pour l'amélioration de la vie des habitants du monde rural tout au long de leur parcours de vie.

Dans ce cadre, la MSA de Corse a signé en mars 2021 une convention de lancement du dispositif Bulle d'Air en Corse du Sud.

1. Qu'est ce que Bulle d'Air ?

Crée à l'initiative de la MSA en 2011, Bulle d'Air est un service de répit à domicile pour les aidants.

Il s'adresse aux aidants familiaux et leurs proches fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap qui nécessite une surveillance.

Bulle d'Air permet aux aidants de mieux concilier vie personnelle et fonction d'aide en leur offrant un temps de répit grâce à la présence de « relayeurs ».

2. Qui sont les « relayeurs » ?

Les relayeurs sont des professionnels très expérimentés et formés. Pour la Corse du Sud, l'ADMR a été choisie comme structure opératrice de par son maillage territoriale, son expertise et sa connaissance des territoires.

Une évaluation des besoins est réalisée par le responsable Bulle d'Air au domicile des familles avant intervention. Elle permet de proposer un intervenant-relayeur ayant les compétences adaptées à l'accompagnement de la personne aidée.

3. Quelles sont les options proposées ?

En fonction de leurs besoins, les aidants peuvent être remplacés un après-midi, une soirée, une nuit, une journée, un week-end ou une semaine de répit de manière régulière ou ponctuelle à la seule condition que le remplacement dure 3 heures consécutives minimum, temps estimé comme nécessaire pour vraiment « faire le vide » selon les aidants.

Le dispositif propose un remplacement, à domicile, 24h/24 et 7j/7 qui est assuré par des « relayeurs ».

4. Quelles sont les missions des relayeurs ?

- Apporter soutien moral, présence et vigilance
- Accompagner aux activités et loisirs
- Préparer les repas
- Aider à la toilette
- Aider à la prise de médicaments (uniquement si préparés dans un pilulier)
- Assurer le « petit entretien » du lieu de vie

Chiffres clés Corse du Sud

27.5% de la population de Corse du Sud a plus de 60 ans.
5779 bénéficiaires de l'Aide personnalisée pour l'autonomie
1380 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap
443 bénéficiaires de l'Allocation Enfant Handicapé

Estimation du coût du service

17 €/H dont
8€/H à charge de l'aidant

Tarif variable selon la situation, comprenant :

- *Le salaire net du relayeur et les cotisations sociales*
- *Les frais d'accompagnement appelés par l'association*

Les partenaires pour le dispositif Corse du Sud



santé
famille
retraite
services

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc et arrco



Carsat
Retraite & Santé
au travail
Sud-Est

Contact

MSA de Corse
Aix-martinez.sylviane@msa20.msa.fr

ADMR 2A
Alsereni@fedea.admr.org

CASA CUMMUNE PER L'ANZIANI

Projet d'habitats séniors pour la Corse



CASA CUMMUNE PER L'ANZIANI

Projet d'habitats séniors pour la Corse



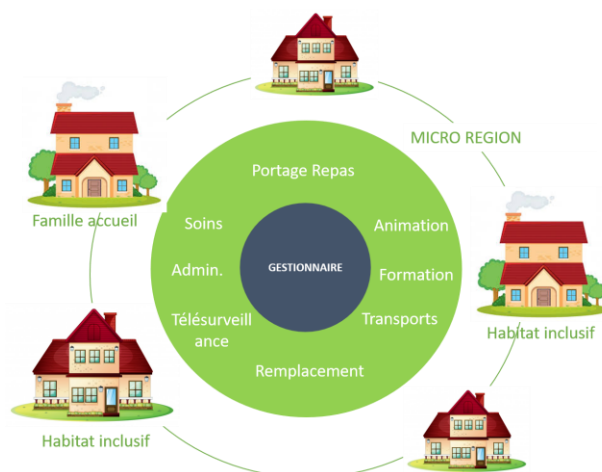
A horizon 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans va doubler en Corse, passant de 67 000 à 133 500. Face à cette croissance et aux particularités corse (topographie, dispersion de la population, attachement au village et culture,...), il apparaît un besoin d'offre complémentaire aux Ehpad pour les personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie.

1. Qu'est ce que Casa Cummune per l'Anziani ?

Le projet de la MSA est de créer **un réseau de petites unités de vie sur un territoire donné avec une mutualisation des services.**

Le format de ces unités de vie sera flexible et adapté aux besoins de la population, au patrimoine à disposition et au contexte local (réseau de santé existant, professionnels à proximité, structures pré existantes, etc..). Il peut s'agir d'habitat inclusif ou de familles d'accueil.

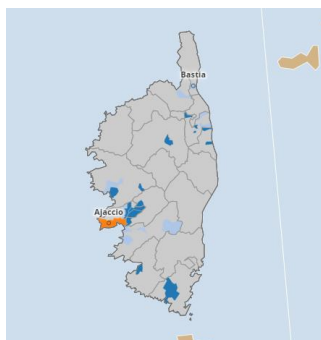
Un opérateur gestionnaire serait en charge de l'ensemble des services associés : repas, soins, administration, télésurveillance, transport, animation, service de remplacement, etc.



2. Quels sont les objectifs du projet ?

L'objectif de ce projet est d'apporter un service sur-mesure, correspondant aux besoins :

- Besoins des personnes accueillies : taille humaine, préservation de l'indépendance, développement de l'autonomie, lien social, animation de la vie quotidienne, accès aux services, accès aux soins, qualité de la structure, sécurisation, suivi.
- Besoin des accueillants : formation, accompagnement (notamment administratif), service de remplacement, valorisation de la profession pour la rendre attractive
- Besoin économique : sécurisation et viabilité du modèle
- Besoin des territoires : création d'une dynamique et d'emploi dans les villages.



Seulement 39 accueils familiaux en Corse fin 2020, dont très peu sur les territoires ruraux

3. Quelle est la méthodologie ?

Que la demande soit à l'initiative d'un territoire ou basée sur un besoin, la MSA peut apporter un service d'ingénierie pour le développement du projet :

- Rencontre des élus du territoire
- Réalisation d'une étude complète afin d'analyser les besoins et le potentiel du territoire (Etude, diffusion d'un questionnaire, analyse du patrimoine disponible, etc.)
- Mise en relation avec les partenaires et aide au montage du projet. (connaissance fine des dispositifs existants et des fonds mobilisables)



CHARTES DE SOLIDARITE AVEC LES FAMILLES

Les Chartes de Solidarité avec les familles sont des démarches partenariales initiées et pilotées par la MSA. Elles ont pour objectif d'assurer un accompagnement sur les territoires les plus fragiles, en mettant en place des actions et des services répondant aux besoins locaux, pour contribuer, d'une part, à une équité de traitement pour l'accès aux services et aux droits et, d'autre part, à un rééquilibrage des territoires.

1. Quels sont les enjeux des chartes familles ?

- Construire et redynamiser des liens de solidarités (familiales, de voisinage, entre générations, associatives...) autour des familles ;
- Maintenir et proposer une offre de services sanitaire et sociale, adaptée aux besoins des habitants et aux spécificités territoriales.

2. Quel est le rôle de la MSA de Corse ?

- Elle crée une dynamique territoriale, en fédérant autour de projets communs l'ensemble des acteurs et partenaires
- Elle facilite l'action de proximité et les démarches de participation des habitants dans le but d'améliorer leur cadre de vie ;
- Elle établit ou réalise un diagnostic permettant d'identifier les problématiques et les ressources locales pour y répondre ;
- Elle contribue à l'amélioration des conditions de vie en favorisant l'émergence de nouveaux projets et en favorisant les solidarités.

3. Quels sont les facteurs de réussite ?

- L'implication des partenaires, acteurs, bénévoles et publics cibles ;
- La souplesse du cadre d'intervention adaptable aux différents contextes des territoires.

Nos projets en cours

Une charte familles sur le territoire **du CELAVU PRUNELLI (2A)** : diagnostic finalisé et élaboration du programme d'actions en cours

Une charte familles sur les territoires **d'ORIENTE et COSTA VERDE (2B)** : mobilisation des partenaires et pré-diagnostic en cours

Les objectifs de la charte familles

